

		Dossier :	
		Convention Etat - Pays : financement RST	
		Réf dossier :	
		20-2015	
		Document	
		INTERVENTION	
Version :	Intervenant :	Date de la séance :	Collaborateur :
	Teva ROHFRICTSCH	02 avril 2015	

*Monsieur le Président de la Polynésie française,
Monsieur le Président de l'Assemblée de la Polynésie française,
Monsieur le Vice-président, en charge de l'énergie,
Madame et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs les représentants à l'Assemblée de la Polynésie française, chers collègues, ;*

8 ans que nous demandions, attendions, souhaitions tous, exigeons pour certains, le retour de l'Etat au financement de la solidarité polynésienne. 8 ans que chaque groupe d'opposition a pu traiter d'incompétent et de nul chaque gouvernement qui revenait de Paris sans obtenir ce retour de l'Etat. 8 ans que chaque Président qui se succédait se heurtait au mieux à un silence de Bercy ou à une fin de non-recevoir. 8 ans d'échec sur ce sujet et aujourd'hui allons-nous soutenir une victoire ou tuer le messager et saborder le navire apportant la bonne nouvelle ?

Car nous y sommes maintenant. Le 2 avril 2015, 11 ans après le 2 avril 2004 date de dissolution de l'assemblée qui amena le Taui du 23 mai de la même année. Tout un symbole vous ne trouvez pas ? Nous voilà donc enfin appelés à nous prononcer sur une convention amenant l'Etat à reprendre sa place au chevet des plus pauvres des Polynésiens, des plus démunis de notre Pays. Même l'opposition que nous sommes s'attendait à un tonnerre d'applaudissements en faveur de Monsieur Edouard Fritch et de son gouvernement car il aura peut-être réussi là ou d'autres se sont fait clouer le bec.

Mais contrairement à ce que tout le monde imaginait après de telles négociations, le plus dur n'aura pas été de trouver des pistes de réformes pour tenter de sauver notre système de solidarité envers les plus démunis, le plus dur n'aura pas été de les mettre en œuvre ou d'en jeter les bases, le plus dur n'aura pas été de convaincre l'Etat de leur bien fondé et de remettre au pot alors que la compétence relève fièrement de l'autonomie polynésienne dont nous venons de célébrer les trente ans, le plus dur ne sera peut être pas de convaincre l'opinion publique, encore que les attaques démagogiques du rapport y contribueront, le plus dur pour le gouvernement sera de faire accepter à une partie de sa propre majorité qu'il aura réussi là où l'ancien président déchu et sûrement déçu se sera lui aussi cassé les dents ! Papa Chirac n'est plus là et Tonton Edouard a finalement obtenu gain de cause avec Tatie

Pau Langevin. Ca fait grincer les dents de papi Erima. Dur Dur le changement de génération car c'est fini le temps des papa et des tonton en fait. La Polynésie doit faire preuve de maturité, entrer dans l'âge adulte en somme prendre ses responsabilités de pays autonome et sortir ce lien infantilisant dans lequel certains ont eu intérêt à nous enfermer tous.

ATP le réaffirme, le système doit changer où il nous mènera tous dans le mur. Mais comment changer lorsque ceux qui souhaitent revenir à tout prix au pouvoir sont prêts à sacrifier leurs amis, à exclure leurs propres camarades de combat au nom de la nostalgie d'un passé peut être glorieux mais bel et bien révolu. Mea ma la hotte de papa Noël de Chirac ça fait longtemps que c'est fini. Réveillez-vous ! Et examinons avec objectivité ce projet de texte qui nous est soumis. Autant que possible car tout cela est malheureusement bien lié.

Nous le savons, notre protection sociale généralisée est aujourd'hui plus qu'aux abois. Elle est en faillite. Ses fondamentaux sont atteints durablement. Nous le savons tous la solidarité c'est de la redistribution. Or nous ne pouvons distribuer que le fruit de la richesse qui est créée et prélevée équitablement. Avec la crise moins de richesse a été créée, pourtant nous n'avons jamais autant distribué au gré parfois de campagnes politique et syndicales où la course aux voix dites sociales a donné lieu à de véritables surenchères à coups de hausses d'allocations familiales, de minimum vieillesse, de Tauturu Utuafare ou de sa version bleutée de l'aide à la femme au foyer mais aussi de surenchères sur le SMIG pour ceux qui avaient la chance d'avoir un emploi. Qui avait la plus grosse augmentation pouvait gagner la plus grosse part du gâteau électoral. Un jeu de la plus grosse promesse qui est vieux comme le monde chers amis.

Pourtant nous produisons moins de richesse et surtout les prélèvements pour les financer sont les plus mal répartis en étant schématiquement plus lourds sur les bas revenus que sur les plus hauts, plus lourds sur les revenus du travail plutôt que sur ceux du patrimoine, plus lourd sur les producteurs locaux que sur les consommateurs. En somme ce qui était peut être tolérable au moment des chèques en blanc de Papa Chirac pour combler toutes ces incohérences ne l'est plus 20 ans après quand l'Etat nous demande aussi de combler les fuites avant de remplir à nouveau le tonneau de la solidarité.

Notre PSG doit donc corriger le tir ou mourir de son propre cancer en luttant contre les maux qu'elle porte en son sein. Ce n'est pas nouveau. Ce n'est pas un scoop. Ce n'est pas un slogan de campagne. Des ateliers ont été lancés par le gouvernement et ATP y participe comme tous ceux et toutes celles qui souhaitent se joindre à l'effort de réflexion pour assumer nos responsabilités et mettre un point d'honneur à trouver par nous-mêmes les solutions efficaces pour assurer une plus grande équité de chance et de traitement dans notre pays autonome.

Ce n'est pourtant pas ce sujet de la réforme de la PSG que prétend traiter dans sa globalité le projet de convention que l'on nous a demandé d'approuver ou de rejeter le gouvernement de la Polynésie française. Nous sommes amenés à nous prononcer sur la convention qui permettra le retour de l'Etat au financement de la solidarité des polynésiens : il s'agit donc bien du RSPF et de la quote part de l'Etat. Alors me direz-vous pourquoi pouvons-nous y trouver ce que certains ont appelé des conditions attestant d'une ingérence de l'Etat dans la compétence polynésienne ? Un peu de rappels historiques récents nous aidera sûrement.

Rappelons d'abord que c'est à la demande du Président Flosse en date du 12 juillet 2013 au ministre de l'Outremer qu'une mission de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) a été diligentée, je cite, « pour étudier les conditions de reprise de la participation financière de l'Etat en matière sanitaire et sociale ». La commande parlait donc bien de « conditions » et celle-ci était signée Gaston Flosse ! Les députés et notamment Edouard Fritch ont relayé

cette demande au Parlement. Le président Fritch a ensuite redoublé d'efforts pour obtenir gain de cause de l'Etat et annonça en fin d'année dernière cette nouvelle réjouissante somme toute pour les polynésiens. Souvenons-nous seuls les ex-sénateurs pourtant eux aussi oranges ne saluèrent pas cette nouvelle allant jusqu'à prétendre qu'elle n'était pas fondée pour ne pas la qualifier de mensonge en affirmant haut et fort que rien n'avait été inscrit et que l'Etat ne viendrait jamais au financement du RSPF. Fichtre ! Ils ne sont plus sénateurs depuis mais nous devons bien étudier la convention de financement... Clin d'œil de l'histoire pensez-vous ? En cette semaine sainte chacun se fera son opinion.

8 ans après donc nous avons donc bien reçu la lettre du Président Fritch du 25 février 2015 sollicitant l'étude de ce texte par notre assemblée dans le cadre d'une session extraordinaire qui prend fin ce soir à minuit. Que de suspens pour étudier au final ce texte !! Il eut fallu un second courrier du Président de la Polynésie à notre président de l'assemblée pour lui rappeler l'urgence à statuer et honorer l'ordre du jour fixé par le gouvernement. Nous l'avions bien compris le Président de notre assemblée, sans doute quelque peu conseillé à le faire, prenait son temps et organisait des rencontres avec telle et telle corporation, en dehors du cadre de la commission de la santé ou de la solidarité, semant quelques graines de mécontentements et recueillant toutes les rancœurs ou frustrations que la perspective d'une réforme ne manquera pas de faire éclore ci et là. Qui peut se réjouir de perdre un centimètre d'acquis social ? La rengaine est connue... Pourquoi nous et pas les autres et si vous touchez à nos acquis faites-le aux autres d'abord !! À ce jeu-là on peut jouer longtemps !! C'est pour cela qu'il y a un exécutif dans notre Pays et que le législatif ne saurait le remplacer. C'est pour cela qu'il était important d'avoir une large majorité avec une prime majoritaire pour que le gouvernement gouverne et puisse prendre les mesures nécessaires au redressement du Pays. Or on ne peut pas négocier à 57 ni avec l'Etat, ni avec les partenaires sociaux. Ce n'est d'ailleurs pas le rôle de l'assemblée... Négocier ? Suis-je bête ce n'était pas le but de la démarche mais bien de faire traîner l'examen de cette convention.

La majorité plurielle a fait un pas de plus vers l'absurde en confiant ce texte à la commission de l'économie et des finances car on parle d'argent (quelle bel argument) alors même que l'objet de la convention porte bien sur le thème de la solidarité envers les plus démunis. Était-ce surtout parce que la commission concernée était maitrisée par un Fritchien et non une Flossiste ? Doit-on désormais mettre tous les textes en commission des finances parce qu'il y a de l'argent en jeu ? Pardonnez-moi pour ces pensées chers amis il est certain que ces choix n'avaient rien à voir avec vos guéguerres internes du moment. Vous avouerez tout de même que vous avez poussé loin la manœuvre !! Enfin nous l'étudions aujourd'hui et on doit remercier le président de l'assemblée de sa grande sollicitude !!! Le 2 avril !!!! un mois et demi après notre saisine. Merci du fond du cœur !!

Revenons donc au rapport IGAS commandé par Gaston Flosse. La mission a rappelé en introduction de son rapport, « que la santé, et plus largement le champ social, relèvent de la seule compétence de la collectivité de Polynésie française (dite « Le Pays »), seule à même de mettre en œuvre les recommandations des différentes missions d'assistance » (nous parlions donc bien à ce stade de recommandations). La mission poursuit en précisant « elle ne propose pas de de solution clé en main pour répondre aux difficultés rencontrées en matière d'organisation des soins, de couverture maladie ou de RSPF, mais présente 66 mesures, de court ou plus long terme... »... et indique qu' « il appartiendra à la collectivité de choisir dans cette boîte à outils, en fonction de ses contraintes et priorités, les mesures susceptibles de consolider l'équilibre de la couverture maladie et de rétablir celui des politiques d'action familiale et sociale ».

C'est donc bien ce qu'a fait le gouvernement présidé par Edouard FRITCH dans le cadre de ses négociations avec l'Etat dans la suite logique de ce qu'avait engagé Gaston Flosse en demandant à la ministre de l'outre-mer cette mission IGAS, en sélectionnant une dizaine mesures qu'il souhaite poursuivre, mettre en œuvre, finaliser ou même étudier en échange

d'un retour de l'Etat au financement du RSPF. Une logique d'ailleurs encore une fois initiée par Gaston Flosse qui indiquait le 19 juillet 2014 dans un courrier adressé à Madame la ministre de l'outremer Pau Langevin suite à la remise du rapport de l'IGAS que dans la deuxième partie du rapport concernant le régime de solidarité « les principales réformes préconisées sont, pour la plupart, réalisées ou en cours de réalisation ». SIC !!!! Alors où est le problème puisque même l'ancien président prétendait que finalement il avait pensé avant les experts à leurs propres recommandations !!? Mesdames les rapporteurs avez-vous eu connaissance de ces courriers avant d'écrire votre rapport à charge ??

Fritch a donc bien marché sur les pas de Flosse !! Mais un problème existe dans cette belle mécanique pourtant initiée par Gaston Flosse... Ce n'est plus lui le Président et il n'est peut-être pas question de laisser Edouard Fritch réussir là où il aura donc finalement lui-même échoué.

Alors a commencé un grand travail de sape et de ralentissement de l'action globale du gouvernement.

D'abord sur le rapport IGAS en lui-même qui mettait au final en exergue les faiblesses, fragilités et certaines incohérences d'un RST qui constituait en 1995 avec 47000 ressortissants un régime résiduel au départ destiné aux personnes non couvertes par le RGS et le RNS pour finir par accueillir plus de 80000 ouvrants droits et ayants droits en 2014 sous l'effet des difficultés économiques, de la perte d'emplois salariés et de l'accroissement de la pauvreté dans notre Pays. Le régime de solidarité est ainsi devenu en peu de temps le seul amortisseur social en Polynésie : seule l'admission au RSPF qui complète voire se substitue aux solidarités intra familiales – permet ainsi d'accéder aux biens et services délivrés dans le cadre de l'aide sociale, affirment à juste titre les experts. Le rapport a juste oublié de préciser que l'instabilité politique n'avait pas arrangé les problèmes des polynésiens bien au contraire et c'est précisément dans cette instabilité que certains veulent nous replonger à nouveau. Décidément toutes les primes majoritaires du monde n'auront jamais raison des comportements politiques !!

Bien sûr que nous sommes tous attachés au RSPF ou RST selon les gouvernements et leur nom de baptême !!! Mais nous savons aussi que le doublement des ressortissants s'est traduit par une augmentation de plus du double du coût de ce régime approchant les 30 milliards aujourd'hui ! Car au-delà de la couverture sociale dite « de base » à ses ressortissants, prévue déjà dans la convention de 1994 avec l'Etat, le RSPF comprend de nombreuses prestations qui vont des prestations de santé aux allocations familiales en passant par des aides et autres allocations en nature ou en espèces, induisant une gestion lourde et complexe, par la CPS. Et nous pouvons saluer aujourd'hui le travail fait par nos employés de la CPS et les travailleurs sociaux.

Ces aides du RSPF représentent une bonne moitié du budget du régime. Est-ce le bon moyen d'aider ces familles ? Est-ce le mécanisme permettant un niveau optimal, équitable, efficace, pertinent de redistribution de richesse dans notre Pays ? Le RSPF finance les allocations familiales, des allocations aux personnes âgées et handicapées, des subventions aux établissements sociaux et médicaux, le fonds d'action social comprenant des aides en nature, des prestations en espèces, le financement des accueillants familiaux, et des aides diverses et exceptionnelles, dont les montants ont doublé entre 2003 et 2012 et augmenté de 66% en 2013 !! Nous revenons pas et ne prétendons pas en quelques minutes ouvrir le débat sur l'opportunité de ces relèvements et ces coûts budgétaires, ni des tentatives très politisées d'instauration de dispositifs d'urgence comme l'aide aux parents au foyer ou Te tauturu utuafare supprimées faute de financement pérenne ni parfaite connaissance des revenus réels et des charges des familles pour permettre un bon ciblage de ces amortisseurs sociaux d'urgence.

Rappelons néanmoins aussi qu'en Polynésie, les trois quarts des allocations et aides sociales globales sont reçus par des ménages non-pauvres selon l'étude menée par l'AFD en 2009. Soulignons que la disparité de traitement avec les ménages les plus démunis du RGS, RNS a encouragé de nombreuses distorsions du système comme des vagues de dé-concubinages formels, ceux-ci ayant plus d'intérêt que l'un des deux parents se déclarent au RSPF plutôt qu'en ayant droit du RGS ou RNS de façon à bénéficier d'allocations plus favorable et ce en toute légalité.

Une pirogue du RSPF donc bien lourde, une gestion complexe, des ressortissants peu connus à l'entrée et peu ciblés en particulier pour les mesures d'urgence... Il faut rajouter que son financement est fragile alors que les conditions de son équilibre sont avant tout de notre responsabilité au nom de l'autonomie de la Polynésie française. Et c'est peut-être là que le rapport a fini par vexer l'ancien président en pointant du doigt tout d'abord que la Loi du 5 février 1994 instituant la contribution de l'Etat sur une durée limitée initialement de 10 ans avait été décidée « pour aider le territoire à réaliser une mutation profonde de son économie (...) afin de parvenir (...) à une moindre dépendance à l'égard des transferts publics. » A ce titre, cette aide n'était donc pas un dispositif pérenne. Où en sommes-nous 20 ans après ? Avons-nous mis fin à la dépendance des transferts publics ? NON ! Avons-nous mis fin à la politique de la main tendue ou du tiroir-caisse impératif ? NON !! Avons-nous reconverti notre économie avec les milliards déversés par la France depuis l'arrêt des essais nucléaires ? NON !!! Avons-nous coupé le cordon avec papa Chirac qui pourtant n'est plus là ? NON !!!! Il faut le croire en lisant votre rapport.

Sans pour autant revenir sur le passé et en admettant le principe selon lequel la crise économique et les crises politiques majeures ont pu affecter le contexte polynésien et fragiliser davantage les conditions d'équilibre de notre budget du RSPF, le rapport IGAS reconnaît que des marges de manœuvres nouvelles et supplémentaires ont été dégagées dès 2013 avec les augmentations d'impôts (réforme fiscale) du 16 juillet 2013 qui a permis de dégager au final plus de 10 milliards de recettes supplémentaires pour le Pays. 10 milliards de prélèvements supplémentaires dans la poche des Polynésiens. Merci papa Flosse au lendemain des élections territoriales. Mais ces marges de manoeuvre ont été détournées à d'autres fins que celle du RSPF par la création du FELP (fonds pour l'emploi et la lutte contre la pauvreté) désormais bénéficiaire des taxes précédemment créées à cette fin et initialement affectées au RSPF. Un budget donc fragilisé par la désaffectation des impôts créés pour la solidarité et en baisse alors que dans le même temps le nombre d'assujettis avait encore augmenté fortement (de 8000 personnes en 2 ans). Le rapport enfonce le clou en indiquant que « tout se passe comme si l'instauration du FELP avait conduit à détourner une partie des financements du RSPF destinés aux plus pauvres des Polynésiens, vers le financement de contrats réservés à une partie d'entre-eux ». Il n'en fallait pas moins pour irriter l'ancien président pris ainsi la main dans le sac budgétaire, situation que nous avons dénoncé à l'époque.

Alors bien sûr vous allez nous expliquer que c'était au bénéfice des CAE et qu'il fallait bien faire aussi de la redistribution par le biais d'aides directes à la personne et je ne prétends pas non plus ouvrir le débat ici. Fallait-il pour autant les habiller en prétendant favoriser ainsi l'insertion et la formation professionnelle des demandeurs d'emplois ou n'aurions-nous pas du les dénommer allocations pour chômeurs dès lors qu'elles sont prélevées sur la solidarité des polynésiens et visent surtout à donner de l'argent à ceux qui n'arrivent pas à en gagner par le travail ? Voici un grand débat à ouvrir et qui devrait faire jour après 20 ans de DIJ, CIG, CEPIA, et maintenant CAE en prétendant mieux insérer les jeunes dont certains auront bientôt fait l'ensemble de leur carrière professionnelle en dispositif d'insertion. Ils finiront au minimum vieillesse et la collectivité les aura condamnés à vivre sur des transferts de fonds publics. Quel échec !! C'est ce système que l'on veut perpétuer ou allons-nous enfin retrousser les manches pour donner du travail et de la dignité à nos familles ?

En tout état de cause chers amis cette complexité, cette lourdeur, ce poids financiers et ces arbitrages en faveur de la création de dispositifs dans les dispositifs existants sont les fruits de nos décisions ou plutôt des vôtres chers amis de la majorité au long de toutes ces années. Rappelons aussi qu'avant de puiser dans le fruit des impôts instaurés pour la solidarité dont la mise en place avait suscité des remous et des grèves importantes à l'époque des premières CST, le gouvernement polynésien avait puisé jusqu'à 5 milliards par an dans le Fonds pour la reconversion économique de la PF de 18 milliards pour financer les DIJ, CIG, puis CEPIA et autres dispositifs sensées former la main d'œuvre polynésienne dont les rapports de la chambre des comptes ont montré toutes les faiblesses mais aussi les dérives politiciennes. Avec quel résultat aujourd'hui ?? Quelle est la responsabilité de l'Etat dans ces choix budgétaires et les actes pris par notre assemblée en faveur de la complexification et de la fragilisation de notre système ??? Aucune !! Assumons, assumez et cessez de vous plaindre dans ce cas en saluant que malgré tout nous avons l'opportunité de travailler à nouveau avec l'Etat sur ces questions.

Assumons en somme notre autonomie !! Oui bien sûr la solidarité nationale doit s'exprimer en Polynésie comme sur tout le territoire national et c'est à ce titre que l'Etat consent à revenir à la table du financement. Mais reconnaissons tout de même que si nous enregistrons des déficits c'est bien parce qu'il n'y a pas assez de ressources et trop de dépenses au regard de l'argent dont nous disposons !!! Cette remarque me semble un préalable à toute avancée. Mais est-ce bien la raison et qui guide le traitement de notre dossier depuis le débit ? Nous en doutons tous et encore plus depuis la commission convoquée en toute urgence vendredi dernier.

Je ne reviendrai pas sur le délai de convocation alors que j'avais posé la question à notre président de l'assemblée à la clôture de notre dernière séance de l'assemblée voyant arriver la fin de la session extraordinaire. Tout le monde aura compris que le Tahoeraa de l'assemblée n'était pas pressé d'étudier le texte du Tahoeraa du gouvernement.

Mais la lecture du rapport dans sa version initiale comme dans celle que nous avons aujourd'hui légèrement édulcorée, aura fini de nous faire une opinion sur les intentions téléguidées du clan de papi Erima à l'assemblée. Ce rapport est un rapport à charge contre l'Etat et contre le gouvernement Fritch. Il s'appuie sur des chiffres inventés pour l'occasion sans aucune source ni vérification élémentaire et proclame des affirmations et contre-vérités dignes de discussions comptoir dans les rues de Papeete. Doit-on aller jusque là pour justifier l'injustifiable ?

Le rapport considère les réajustements tarifaires et l'effacement des dettes du RSPF en métropole auprès des Hôpitaux de Paris comme un dû, ça commence très fort mais pourquoi pas. Mais permettez-nous de nous interroger... Après tout si c'est un dû pourquoi ne l'avoir jamais réclamé avant pendant les trente dernières années de Flossisme ?? La double peine aux ressortissants polynésiens face aux soins réalisés en métropole madame l'ancienne ministre de la solidarité pourquoi n'avoir rien fait ?? Où était papa Chirac sur ces questions ?

Le rapport va plus loin et nous trouve même 25 milliards de jack pot en comparant les polynésiens à l'aide médicale d'Etat (AME) aux étrangers en situation irrégulière en France. Si si et ce n'est pas un poisson d'avril !! Quelle trouvaille chers amis ça aussi c'est nouveau depuis que papi Erima n'est plus Président ?

Le rapport poursuit en reconnaissant que le RSPF est aujourd'hui fortement déficitaire avec plus de 4 milliards de trou financier et qu'à ce titre des réformes sont effectivement nécessaires. Mais attention, si le gouvernement doit réformer il ne doit pas toucher aux dépenses, ni aux recettes !!! Quelle performance !!! Relisez le rapport chers amis nous avons dans ces lignes les merveilleux contes de Grim et Walt Disney réunis, une publicité pour le Loto à 25 milliards après l'épisode des 90 milliards de dette nucléaire réclamés à

l'Etat, dans le monde merveilleux des papa Erima et papa Chirac... A ceci près que la commission s'est finie en véritable massacre à la tronçonneuse !

Le rapport à charge commence ensuite son égrainement de critiques et d'injonctions envers l'exécutif du Pays et envers l'Etat en rappelant à chaque partie prenante qu'il faut respecter les prérogatives des uns et des autres, rejetant une à une les mesures choisies et arrêtées de concert entre les deux futurs signataires : en somme nos rapporteurs se substituent au président de la Polynésie française et à la ministre de l'outre-mer voire à tout le gouvernement central en décrétant, modifiant, imposant ce qui a fait l'objet de longues mais fructueuses négociations. C'est à se demander encore pourquoi ce gouvernement est-il encore en place puisqu'il est décrit comme bien incapable de négocier avec Paris et de défendre les intérêts des Polynésiens. Tirez les premiers messieurs les anglais ? Cette phrase ne vous rappelle pas un fait de l'histoire ?

Mais notre gouvernement a voulu faire bonne figure et le tout juste nommé ministre de la santé et des solidarités s'est fendu d'un amendement indiquant que les pistes non encore initiées par le gouvernement mais belles et bien souhaitées par celui-ci seront « étudiées ». Fichtre de nouveau !!! Ces mesures ne sont donc pas imposées par ce vilain gouvernement central qui consent à financer ce qui ne relève plus de sa compétence mais ose proposer des recommandations que nous lui avons commandées nous-mêmes. Je ne sais pas si il faut en rire j'avoue que pour ma part tout ceci m'irrite au plus haut point car nous sommes clairement dans le jeu du « je t'aime moi non plus » qui règne depuis qu'Edouard Fritch est Président et bien loin des réels soucis de financements et impératifs de réformes d'une protection sociale qui fuit de tous les côtés !

Alors les élus fidèles à papa Erima n'ont pas baissé les bras et ont poursuivies pour retirer même au gouvernement la faculté d'étudier des mesures non encore lancées. Ce fut le cas de la mesure visant à supprimer l'IT au bénéfice du BIC. Quelle ignominie et quel rapport avec le RSPF se sont-elles écrites en lisant avec émoi le rapport préparé sur les hauteurs d'Arue. Ce que finit par accepter le ministre de la santé alors même que cette mesure était souhaité pour accroître l'assiette de la solidarité les revenus autres que salariés peu affectés aujourd'hui par le financement de l'aide aux plus démunis. Il s'agissait pourtant d'une piste à étudier et simplement d'un problème d'équité face à l'impôt et la solidarité qui doit toucher tous les revenus pour être mieux financée et pas seulement ceux des salariés. Mais nos vaillantes élues rapporteurs ont enfoncé le clou et ont affirmé que « au demeurant, la majorité des acteurs économiques [était] opposée à une telle réforme ». FICHTRE FICHTRE C'est là que nous pensions toucher le fond. Le ministre obtempéra au nom du « Faaoiti poritita amui »...

Mais attention chers amis du Tahoeraa à l'heure où votre souci est de savoir qui lave plus orange que l'orange, au matin du grand conseil qui va vous livrer tous le soir du jeudi saint au jugement du grand président du Tahoeraa, prenez garde chers disciples de la parole orange car vous avez demandé de supprimer une mesure du plan de relance du gouvernement Flosse mais surtout une mesure inscrite au programme du Tahoeraa en mai 2013 !!! Alors je suis perdu lorsque la question du moment est de savoir qui est plus Tahoeraa entre Edouard Fritch ou Gaston Flosse ? Qui applique le programme orange et qui le modifie comme il le veut ??? Chers amis une chose est sûre... Dans le programme de mai 2013, le recrutement de madame Girardin, Y A PAS, la création du haut Conseil à 100 millions FCFP, YA PAS, la résolution à 90 milliards sur le nucléaire, YA PAS, le statut de Pays associé avec lui-même, YA PAS mais la remplacement de l'IT par le BIC IL Y A !! Et c'est écrit ORANGE SUR BLANC !!! Puisse les forces du ciel vous venir en aide ce soir car vous finirez tous exclus au jugement suprême.

Le temps est compté alors nous ne ferons pas l'énumération de toutes les aberrations démagogiques du rapport qui décidément restera l'une des références en la matière mais tenons tout de même pour finir apporter à la connaissance de tous qu'après avoir demandé à supprimer la quasi-totalité des pistes de réformes que le gouvernement a initiées ou poursuivies en les héritant du précédent président, nos valeureux rapporteurs exigent que le Président de l'assemblée et accessoirement celui du CESC soient désignés membres de droit du comité de pilotage chargé de veiller à leur exécution. Alors là chers collègues nous touchons peut être le fond. Vous dites à votre propre gouvernement et à l'Etat d'aller se faire voir avec leurs réformes du RSPF dont vous ne voulez toucher ni aux dépenses ni aux recettes autres que les chèques en blanc de Bercy mais vous voulez participer au suivi de leur mises en œuvre. Comme disent les jeunes : méga la blague !!

La messe est dite au final. Le déficit du RSPF c'est la faute de l'Etat, Edouard Fritch ne fait rien pour redresser la barre, il a même capitulé face à ces mercenaires sanguinaires de l'Etat mais heureusement que papa Erima veille sur tout ça pour protéger les plus pauvres en les enfermant dans le RST et en leur donnant un bon CAE tous les deux ans. Mea ma !!! Quand allez-vous arrêter de cautionner autant de démagogie ?????? Quand allez-vous arrêter de raconter de belles histoires aux gens pour gagner leur vote ? C'est donc ça la foi de reconstruire ensemble ?? La Polynésie n'a plus les moyens de jouer au papa Noël. Papa Chirac n'est plus là alors il faut maintenant continuer de dépenser l'argent que nous n'avons pas ???! Les Polynésiens sont-ils condamnés à vivre ça encore longtemps ? C'est ça votre projet de société pour demain ?

ATP ne peut accepter de cautionner ces manœuvres politiciennes qui sont bien éloignées du bien être des Polynésiens y compris des plus démunis. En vidant la convention par voie d'amendement vous avez empiété sur la compétence de l'exécutif du Pays en parfaite violation des articles 63, 64 et 102 de la Loi organique portant Statut de la Polynésie française qui disposent que le gouvernement constitue bien l'exécutif du Pays, que le Président, première institution de la Polynésie française, dirige l'action du gouvernement et que la compétence large de l'assemblée de la Polynésie française porte une exception qui est celle des compétences confiées par la Loi organique au conseil des ministres et au Président de la Polynésie française. Au-delà de ces considérations juridiques, vous savez tous que l'on ne peut pas prétendre négocier à 57, que n'importe quel président ne saurait accepter une telle remise en cause des éléments négociés par ses soins, que l'Etat partenaire ne saurait accepter de signer ce que vous avez choisi de modifier unilatéralement dans le dos des partenaires ayant négocié ces termes, outre passant les principes même de la séparation des pouvoirs et du droit des contrats.

Pour toutes ces raisons nous appelons notre assemblée à revenir dans une sagesse qu'elle n'aurait jamais dû quitter en en rétablissant le texte tel qu'il a été négocié par les deux parties. Il nous appartient ensuite de rejeter ou de valider ce texte mais certainement pas de nous mettre à la place que nous n'avons pas. Si cette place vous intéresse, la motion de défiance est une voie à votre disposition. Mais de grâce, à la veille de cette célébration de Pâques, respectez nos institutions et n'oubliez pas que ce texte ne vise au final qu'à permettre à l'Etat de revenir au financement de la solidarité envers les plus démunis en étudiant des pistes de réformes qu'il nous faudra tous finir par prendre. ATP votera contre ce texte s'il n'est pas rétabli dans sa forme initiale avec les amendements du gouvernement.

Teva ROHFRITSCH